

Distribution - Hoffman Enclosures Inc. ("Hoffman") brand products are sold through a world-wide network of selected Electrical Distributors. Hoffman is represented by area Sales Representatives located throughout the world. Contact Hoffman for the name of your nearest Representative or Distributor.

Acceptance - No order shall be binding upon Hoffman until accepted and acknowledged in writing by Hoffman. Any contract for sale of goods, and these Conditions of Sale, shall be governed by and construed according to the Uniform Commercial Code as adopted in the State of Minnesota.

Delivery - The estimated shipping date is based on production time required to process the order commencing with the date the order is received by Hoffman. In the event it is necessary to revise the design, specifications, or Conditions of Sale, the shipping date shall be automatically extended by the period of time required to achieve the mutually agreed upon corrections or adjustments of the design, specifications, or Conditions of Sale. Shortages and non-conformity of invoice and shipments must be reported to Hoffman Anoka via telephone or fax within 15 days of receipt. Failure of Purchaser to properly notify Hoffman will constitute acceptance of shipment.

Delays in Delivery - The purchaser shall not hold Hoffman responsible for any delay or for any damages suffered by the purchaser by reason of any delay due to fires, strikes, riots, Acts of God, priorities, government orders or restrictions, delays in transportation, delays by suppliers of materials or parts, inability to obtain necessary labor, or other causes beyond the control of Hoffman. In the event of such delay, the shipping date shall be extended for a period equal to the time lost by reason of such delay.

Damage or Loss in Transit - Delivery of goods to a carrier at Hoffman's plant or other shipping point shall constitute delivery. Regardless of freight payment, all risk of loss or damage in transit shall pass to Purchaser at that time. Purchaser shall make claims for loss or damage to goods while in transit against the carrier. Hoffman will assist Purchaser in securing satisfactory adjustment of such claims if notified within 15 days of receipt. Terms are F.O.B. point of origin.

Warranties - For all products listed herein, Hoffman warrants goods manufactured by it to be free from defects in materials and workmanship for a period of (1) year from date of shipment from its plant. If within such period any such goods shall be proven to Hoffman's satisfaction to be defective, then and in that event such goods shall be repaired or replaced at Hoffman's option. Such corrections or replacement of defective goods shall constitute a fulfillment of all liabilities in respect to such goods. Under no circumstances will credit be allowed for unauthorized rework on any materials.

THE FOREGOING WARRANTIES ARE EXCLUSIVE AND IN LIEU OF ALL OTHER EXPRESS AND IMPLIED WARRANTIES WHATSOEVER, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE.

Hoffman shall not be liable for damages to goods, property, or persons due to improper installation or through attempts to utilize the goods under conditions which exceed the designed capabilities.

Terms - 1%-10th prox. net 25th, past due thereafter. Payment in Canadian funds.

Quotations and Prices - Orders are accepted with understanding that the goods will be billed at price in effect at time of order, unless otherwise specified in quotation.

The price and performance of this order is subject to resource availability and costs within the control of Hoffman at the time of manufacture. Hoffman reserves the right to cancel or adjust prices and delivery.

Freight Terms - F.O.B. Hoffman Distribution Center, Freight charges will be prepaid and allowed on items shipped to any domestic free delivery point on a recognized preferred Hoffman freight carrier; if the shipment is based on a single order for one release of \$2,500 Distributor Cost or more which is to be routed to a single destination.

Standard, and modified items on one order for one release can be combined to determine freight allowances. [Air shipments by special routing are F.O.B. shipping point.]

When Purchaser specifies carriers other than Hoffman assigned preferred carriers, product will be shipped F.O.B. Hoffman Distribution Center "collect" or third party billing only. No freight credit will be given when a non-preferred carrier is requested. Also, Purchaser will be assessed additional charges when specialized equipment (lift gates, soft tops, etc.) handling, or packaging is specified.

Air Freight - When air freight is required by the customer, Purchaser will be assessed additional handling charges as follows: A handling charge of \$50 per order will be assessed per order. A charge of \$160 per crated item will be assessed for any product that requires crating. Crating is required on any product measuring 60 inches or more in any dimension, excluding wireway. If a crated item only is ordered, the \$50 per order handling charge (but not the \$160 crating charge) will be waived. If a crated item is included with other items on the same order, the \$50 per order handling charge and the \$160 per crated item charge will be applied to the order.

Reconsignment and Redelivery - Purchaser will be charged any additional costs incurred by Hoffman as a result of the Purchaser providing the wrong address or if delivery is refused at the address provided.

Export Packing - Where export packing is required by the customer, the Purchaser will be charged for extra costs incurred beyond Hoffman's standard packing.

No allowance will be made for cartage at destination.

Catalogue Weights and Dimensions - Catalogue weights and dimensions are careful estimates, but are not guaranteed.

Cancellation - Orders for normal quantities of standard listed goods may be canceled without charge if communicated to the factory in time to stop shipment. Cancellation charges of 10% to 100% will be applied based on order status for non-standard goods (custom, modified, assembled-to-order, configured, etc. goods).

Changes on Non-Standard Product - There will be a change order processing charge plus the cost of the components, for changes to non-standard goods (custom, modified, assembled-to-order, configured, etc. goods).

Returned Goods - Authorization and shipping instructions for the return of any goods must first be obtained by the Purchasing Distributor from Hoffman, otherwise shipment will be refused. Only unused Hoffman products contained in original cartons purchased within 12 months from date of invoice will be considered for return. Modified products, Assembled To Order (A-T-O) or configured products are not returnable.

If goods are in salable condition, a 25% restocking charge with a \$50 minimum will be deducted from our Credit Memorandum on the returned goods. Transportation charges on the returned goods must be prepaid. Any cost in excess of 25% restocking charge incurred in placing the goods in salable condition will be charged to the Purchaser by a corresponding deduction from the allowed credit. Goods returned for credit must be carefully packed so as to reach the Hoffman without damage.

Goods built to a customer's specifications cannot be returned for credit. If the return of our goods is made necessary through some fault of Hoffman, full credit will be allowed, including whatever transportation expense the purchaser may have incurred, provided that the return has been authorized by Hoffman and is in accordance with the shipping instructions. [No credit memorandum will be issued where the net amount involved is less than \$15, except where an error made by the Company is being corrected.]

Taxes and Other Charges - Any manufacturer's tax, retailer's occupation tax, use tax, sales tax, excise tax, testing fee, or other tax, fee or charge of any nature whatsoever, imposed by any governmental authority on or measured by any transaction between Hoffman and Purchaser, shall be paid by Purchaser in addition to the prices quoted or invoiced.

Patents - Hoffman will defend any suit or proceeding brought against the Purchaser insofar as it is based on a claim that goods, or any part thereof, sold hereunder, constitutes an infringement of any patent of the United States, if notified promptly in writing and given authority, information and assistance, at our expense, for the defense of the same. This agreement shall not extend to any infringement based upon the manufacture, use of sale of any of said goods or any part or parts thereof, in combination with materials or things not furnished hereunder.

In the event the use of said goods by Purchaser is enjoined in such a suit, Hoffman shall, at its own expense and election, either (a) procure for Purchaser the right to continue using said goods, (b) modify said goods to render them non-infringing, (c) replace said goods with non-infringing goods, or (d) refund the purchase price and the transportation costs of said goods. Hoffman will not be responsible for any compromise or settlement made without its written consent. The foregoing states the entire liability of Hoffman with respect to patent infringement by said goods.

As to goods furnished by Hoffman to Purchaser and manufactured in accordance with designs proposed by Purchaser, Purchaser shall defend and indemnify Hoffman against any claim, action, or award made against Hoffman for patent, trademarks, or copyright infringement relating to the designs or specifications furnished by Purchaser.

Consequential Damages - NOTWITHSTANDING ANYTHING CONTAINED HEREIN TO THE CONTRARY, HOFFMAN ENCLOSURES INC. SHALL NOT BE LIABLE FOR ANY CONSEQUENTIAL, CONTINGENT OR INCIDENTAL DAMAGES WHATSOEVER.

Penalty Clause - No penalty clause of any description, in any specification or order, will be effective unless approved in writing over the signature of an officer of Hoffman Enclosures Inc.

Errors - All clerical errors are subject to correction.

Literature and Advertised Material - Catalogues and other promotional brochures, etc., are available in reasonable quantities on request.

Distribution Les produits Hoffman Enclosures Inc. ("Hoffman") sont vendus par l'intermédiaire d'un réseau international de distributeurs reconnus de produits électriques. Hoffman est représenté par des commerciaux régionaux répartis à travers le monde. Contactez Hoffman pour connaître le nom de votre représentant ou distributeur de votre région.

Acceptation du produit – Aucune commande n'aura force obligatoire pour Hoffman tant qu'elle n'est pas acceptée et confirmée par écrit par Hoffman. Tout contrat de vente de produits ainsi que les présentes conditions générales de vente seront régis et interprétés conformément au Code commercial uniforme, tel qu'adopté par l'état du Minnesota.

Livraison La date d'expédition prévue est définie en fonction du temps de production requis pour exécuter la commande, et ce, à compter de la date de réception de ladite commande par Hoffman. Advenant qu'il soit nécessaire de modifier la conception, les spécifications ou les conditions de vente, la date d'envoi sera automatiquement prorogée d'office pour la période de temps nécessaire à l'exécution de toute rectification ou modification, acceptée de part et d'autre, touchant à la conception, aux spécifications ou aux conditions de vente. Les articles manquants et la non conformité des factures et des expéditions doivent être signalés à Hoffman Anoka par téléphone ou télécopie 15 jours suivants la réception. Si l'acheteur n'avise pas Hoffman dans les délais prescrits, les produits expédiés seront considérés comme acceptés.

Retards de livraison – L'acheteur ne pourra tenir Hoffman responsable des retards ou dommages subis à cause des retards dus aux feux, grèves, émeutes, cas de force majeure, droits de priorité, ordonnances ou restrictions imposées par une autorité gouvernementale, retards dans les transports, délais des fournisseurs de matériaux ou de pièces, impossibilité d'obtenir la main-d'œuvre requise, ou pour tout autre motif en dehors du contrôle de Hoffman. Advenant un tel retard, la date d'expédition sera prorogée d'une période de temps égale à celle perdue en raison dudit retard.

Dommages ou pertes lors du transport – La remise des marchandises à un transporteur, à partir de l'usine Hoffman ou de tout autre point d'expédition, sera considérée comme une livraison effective. À compter de ce moment-là, et sans égard au paiement des frais de transport, tous les risques de pertes ou de dommages, pendant le transport, seront assumés par l'acheteur. L'acheteur exigera des réclamations au transporteur en cas de perte ou de dommages aux marchandises survenus pendant le transport. Hoffman aidera l'acheteur à expertiser de façon satisfaisante de telles réclamations s'il en est avisé dans les 15 jours suivants la réception. Ces conditions sont F.A.B. à partir du point d'origine.

Garanties – Pour tous les produits répertoriés dans le présent document, Hoffman garantit les produits de sa fabrication contre tout défaut de matériel et de main-d'œuvre pendant une période d'un (1) an, à compter de la date d'expédition de son usine. Advenant que, durant ladite période de temps, Hoffman juge de tels produits comme étant défectueux, alors, et seulement dans un tel cas, lesdits équipements seront réparés ou remplacés selon l'option retenue par Hoffman. En procédant à de telles corrections ou au remplacement des produits défectueux, Hoffman sera considérée comme ayant satisfait à toutes ses obligations à l'égard desdits produits. Aucun crédit ne sera alloué pour tout travail de correction effectué sur du matériel n'ayant pas fait l'objet d'une autorisation préalable.

LES GARANTIES QUI PRÉCÈDENT SONT EXCLUSIVES ET REMPLACENT TOUTE AUTRE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE INCLUANT, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE BONNE QUALITÉ MARCHANDE ET D'APPLICATION POUR UN USAGE SPÉCIFIQUE.

Hoffman ne pourra être tenu responsable de tout dommage aux marchandises, biens, ou personnes, découlant d'une installation inadéquate ou de toute tentative visant à utiliser lesdites marchandises dans des conditions excédant les capacités conceptuelles.

Conditions – 1% de remise si payée avant le 10^{ème} jour du mois suivant et net avant le 25^{ème} jour du même mois. Passé ce délai, la facture est considérée comme en souffrance. Paiement en fonds canadiens.

Devis et prix – Les commandes sont acceptées sur la base que les marchandises sont facturées au prix en vigueur au moment de la commande, sauf indication contraire dans le devis.

Le prix et l'exécution de la commande dépendent de la disponibilité et des coûts des ressources relevant du contrôle de Hoffman au moment de la fabrication. Hoffman se réserve le droit d'annuler ou d'adapter les prix et la livraison.

Conditions de transport – F.A.B. Centre de distribution Hoffman. Les frais de transport seront prépayés et déduits pour les articles expédiés vers un point de livraison national gratuit par un transporteur reconnu par Hoffman ; si l'envoi concerne une seule commande d'un montant de 2500 \$ coût distributeur ou plus, acheminé vers une seule destination.

Les articles standard et modifiés pour la commande d'une livraison peuvent être associés pour fixer les rabais pour frais de transport. [Les expéditions par voie aérienne par acheminement spécial sont F.A.B. point d'expédition.]

Les frais de transport de toutes les commandes nécessitant une expédition par avion seront « prépayés et chargé » ou « port à percevoir ».

Les bons de commande des produits en inventaire Hoffman® et McLean® à Anoka, Minnesota, doivent être reçus à Hoffman à 15h00. Heure Centrale, tandis que les bons de commande des produits en inventaire à Mount Sterling, Kentucky, doivent être reçus à 13h00, Heure Centrale, et ce lorsqu'il est demandé que l'expédition soit faite au cours du même jour de réception du bon de commande.

Lorsque l'acheteur indique un transporteur autre que les transporteurs privilégiés par Hoffman, le produit est expédié F.A.B. Centre de distribution Hoffman « port dû » ou sur facturation à une tierce partie uniquement. Aucun crédit de frais de transport ne sera accordé si un transporteur non privilégié est requis. Par ailleurs, l'acheteur devra payer des frais supplémentaires si des équipements spécialisés (hayons, décapotables) doivent être manipulés ou emballés.

Transport aérien – Lorsque le client exige le transport par voie aérienne, des frais de manipulation supplémentaires lui seront facturés comme suit : Des frais de manipulation de 50 \$ par commande seront fixés pour toutes les commandes. Un supplément de 160\$ par article rangé en caisse sera fixé pour tous les produits nécessitant la mise en caisse. La mise en caisse est obligatoire pour tous les produits mesurant

60 pouces ou plus dans un sens quelconque, à l'exception des chemins de câble. Si un seul article rangé en caisse est commandé, les 50 \$ de frais de manipulation supplémentaires par commande sont exonérés (mais pas les frais de mise en caisse de 160 \$). Si un article rangé en caisse est inclus avec d'autres articles dans la même commande, les 50 \$ de frais de manipulation par commande et les 160 \$ de frais de mise en caisse seront appliqués à la commande.

Changement de destination et restitution des produits – Tous les frais supplémentaires encourus par Hoffman à cause d'une mauvaise adresse ou en cas de refus de la livraison à l'adresse fournie, seront imputés à l'acheteur.

Emballage d'exportation – Lorsque le client exige l'emballage d'exportation, les coûts supplémentaires encourus par Hoffman pour l'emballage supplémentaire utilisé seront imputés à l'acheteur.

Aucun rabais n'est accordé pour les frais de camionnage à destination.

Poids et dimensions inscrits dans les catalogues Les poids et mesures inscrits dans les catalogues ont été définis avec précision, mais ne sont pas garantis.

Annulation – Les commandes de quantités normales de produits standard répertoriés peuvent être annulées sans frais si l'annulation est communiquée à temps à l'usine pour qu'elle arrête l'expédition. Des frais d'annulation de l'ordre de 10% à 100% seront appliqués en fonction du type de commande pour les produits non standard (produits personnalisés, modifiés, montés sur commande, configurés, etc.)

Modifications des produits non standard – Outre le coût des composants, des frais supplémentaires de traitement des commandes de modification seront appliqués pour les modifications apportées aux produits non standard (produits personnalisés, modifiés, montés sur commande, configurés, etc.).

Retour des produits – Le distributeur doit d'abord recevoir l'autorisation et les consignes d'expédition de Hoffman pour le retour des marchandises, dans le cas contraire l'expédition sera refusée. Seuls les produits Hoffman non utilisés ou McLean Midwest appropriés, contenus à l'intérieur des cartons d'origine et fabriqués selon les normes de conception actuelles par Hoffman peuvent être retournés. Les produits modifiés ne peuvent pas être retournés.

Si les produits sont encore commercialisables, portent un code date de fabrication ne dépassant pas 18 mois, 25% des frais de retour ainsi qu'un minimum de 50 \$ seront déduits de notre note de crédit sur les produits retournés. Les frais de transport des produits retournés doivent être payés à l'avance. Tous les coûts dépassant les 25 % de frais de retour occasionnés par la remise en l'état des produits seront facturés à l'acheteur par une déduction du montant alloué au crédit. Les produits retournés à crédit doivent être soigneusement emballés pour qu'ils arrivent à Hoffman en bon état.

Les produits conçus selon les spécifications du client ne peuvent pas être retournés à crédit. Si le retour de nos produits est rendu nécessaire à cause d'une défaillance de Hoffman, la totalité du crédit sera allouée, y compris tous les frais de transport encourus par l'acheteur, à condition que le retour soit autorisé par Hoffman et soit conforme aux consignes d'expédition. [Aucune note de crédit ne sera émise si le montant total est inférieur à 15 \$, excepté en cas de correction d'une erreur commise par l'entreprise.]

Taxes et autres frais – Les taxes sur les ventes des fabricants, l'impôt sur les ventes au détail, la taxe d'utilisation, de vente, d'accise, les frais de test, ainsi que toutes les autres taxes ou frais de quelque nature que ce soit, imposés par une autorité gouvernementale ou évaluée sur la base d'une transaction entre Hoffman et l'acheteur seront payées par l'acheteur en plus des prix proposés ou facturés.

Brévets – Hoffman défendra l'acheteur contre tout procès ou poursuite intenté contre ce dernier, dans la mesure où tel procès ou telle poursuite est fondé(e) sur une prétention à l'effet que tout produit ou élément s'y rattachant, vendu conformément aux présentes, constitue une infraction à l'égard de tout brevet américain, cela pour autant que la Compagnie Hoffman Enclosures en soit promptement avisée par écrit et qu'elle reçoive, de l'acheteur, l'autorisation, l'information et la collaboration requises à cet effet, le tout à nos dépens, relativement à une telle action en défense. Cette entente ne pourra s'appliquer à toute contrefaçon reliée à la fabrication, aux bénéfices de la vente desdits produits, ou à tout élément ou partie s'y rattachant, en combinaison avec des matériaux ou des éléments non fournis par les présentes.

Advenant que l'utilisation desdits produits par l'acheteur soit interdite pendant une telle poursuite, Hoffman devra, à ses propres dépens et selon son propre choix, soit (a) fournir à l'acheteur le droit de continuer à utiliser lesdits produits; (b) modifier lesdits produits pour qu'ils ne fassent plus l'objet d'une contrefaçon; (c) remplacer lesdits produits par des marchandises non contrefaites; ou (d) rembourser l'acheteur pour le prix d'achat et les frais de transport desdites marchandises. Hoffman ne pourra être tenue responsable de tout compromis ou règlement effectué sans son consentement écrit. Les dispositions qui précèdent précisent l'entière responsabilité de Hoffman concernant toute contrefaçon de brevet se rapportant auxdits produits.

Dans le cas de produits fournis à l'acheteur par Hoffman et fabriqués conformément aux spécifications proposées par l'acheteur, ce dernier devra dédommager Hoffman pour tous les dommages et intérêts réclamés contre Hoffman relativement à toute contrefaçon de brevet, de marque de commerce ou de droit d'auteur.

Dommages indirects DOMMAGES INDIRECTS NONOBTANT TOUTE DISPOSITION CONTRAIRE CONTENUE AUX PRÉSENTES, HOFFMAN ENCLOSURES INC. NE POURRA ÊTRE TENU RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE INDIRECT, ÉVENTUEL OU FORTUIT, DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT.

Clause pénale Aucune clause pénale, expresse ou implicite, incluse dans tout devis descriptif ou commande, ne sera considérée comme valide, à moins d'avoir été approuvée par écrit et dûment signée par un dirigeant de Hoffman Enclosures Inc.

Erreurs - Toute erreur d'écritures pourra faire l'objet d'une correction.

Documentation et matériel publicitaire – Les catalogues et autres brochures promotionnelles, etc., sont disponibles en quantités raisonnables sur demande.